

VILLE DE BOUILLON

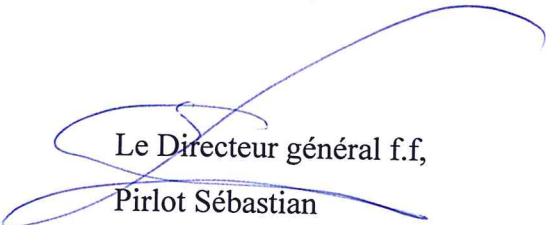
Province de Luxembourg - Arrondissement de Neufchâteau

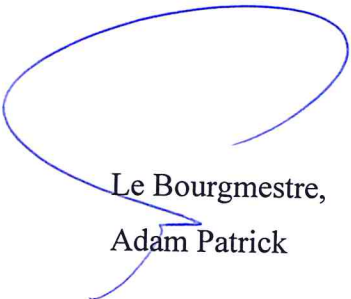
A V I S

Conformément aux articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Bourgmestre porte à la connaissance du public que le Conseil communal, en séance du 25 mai 2023, a réformé les comptes 2022 des Fabriques d'église de Frahan et Les Hayons.

Les délibérations adoptées à cet effet peuvent être consultées à l'Administration communale, Bureau du secrétariat, pendant les heures d'ouverture.

Fait à Bouillon, le 30 mai 2023.


Le Directeur général f.f.,
Pirlot Sébastien


Le Bourgmestre,
Adam Patrick

